

42-J'intègre la Zone Vulnérables Nitrates : comment adapter mes pratiques ?



FORMATION

Durée

1.0 Jour(s)

Date(s) et horaires



Lieu de formation

Loire - Bureau décentralisé de
Feurs

Participation

Ayant-droit VIVEA : 0,00 €

Autre public : 196 €

Responsable de stage

Francois Debrosse

Intervenant(s)

M Debrosse Francois	Ingénieur Agronome
Mme Saint Andre Flore	Conseillère agro- environnement

Contact

Florence Berlier
+33 (0)4 77 91 43 70

Points forts :

En une journée, je me situe et définis une stratégie d'adaptation pour mon exploitation agricole !

Objectifs pédagogiques :

Comprendre les périodes d'interdiction d'épandage.
Limiter les risques de lessivage grâce aux couverts végétaux.
Connaître les conditions d'épandage.
Calculer la pression d'azote organique sur son exploitation.
Équilibrer sa fertilisation azotée.
Connaître les conditions de stockage des effluents.
Se situer et définir une stratégie d'adaptation pour son exploitation agricole.

Public :

Tous les agriculteurs des communes affectées en 2012 et 2015 par l'extension de la ZVN, mais aussi les nouveaux installés sur les secteurs "historiques" de la ZVN.

Contenu :

La réglementation ZVN et son zonage.
Focus agronomiques.
Outils de prévision et d'enregistrement de la fertilisation à disposition des agriculteurs.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Exercices pratiques sur son exploitation agricole.
Exposé avec diaporama.
Travail individuel sur son cas personnel.

Date limite d'inscription :



Une attestation de fin de formation vous sera adressée à l'issue de la formation.

Pour ses formations, la Chambre d'agriculture reçoit le soutien